

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE LA TRINITÉ

Médiathèque municipale
LA TRINITÉ



PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF ET SOCIAL MÉDIATHÈQUE « LES QUATRE- CHEMINS »

RÉSUMÉ

Le projet scientifique et culturel détermine les grands axes de fonctionnement d'un établissement propre à chaque territoire. C'est un document qui définit les grandes orientations et les stratégies de la médiathèque en tenant compte de toutes ses missions de lecture publique. C'est un élément essentiel pour la conduite d'un établissement.

2018-2020

PRÉAMBULE

Les contraintes liées aux baisses des dotations d'Etat pour l'exercice des compétences municipales entraînent une nécessaire réflexion sur la rationalisation et la valorisation de ses actions et de ses offres.

Dans ce contexte, il est nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de la politique culturelle qui garantisse la préservation et la valorisation du fleuron culturel qu'est la médiathèque, d'en faire le ciment des actions de service public au service des contribuables.

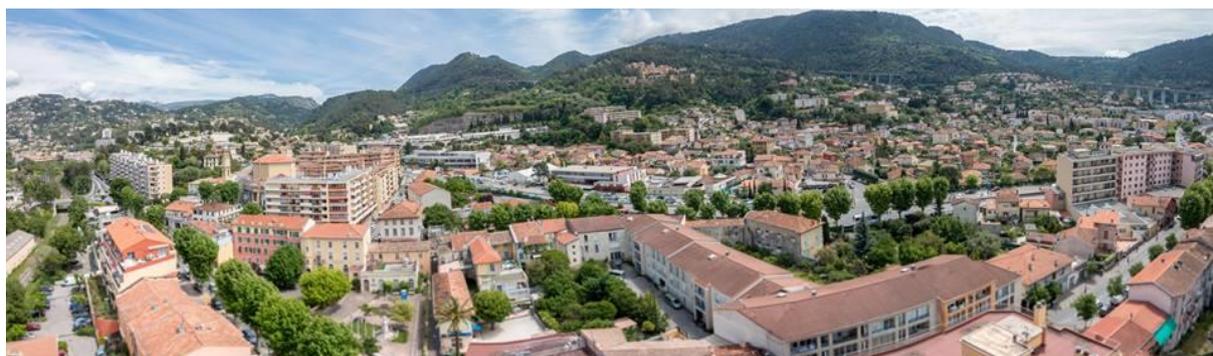
La liberté, la prospérité, le développement de la société et des individus et l'émancipation humaine sont des valeurs essentielles.

Le rayonnement culturel ne doit pas se restreindre à une catégorie de citoyens, mais il doit au contraire s'ouvrir à tous.

C'est l'objectif politique qui a été donné pour les 3 prochaines années et qui est traduit dans le projet d'établissement de la médiathèque les quatre-chemins.

LE CONTEXTE TERRITORIAL

1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



La Trinité (La Ternita-Vitour en occitan niçois) est une commune française située dans le département des Alpes-Maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle a aussi été appelée La Trinité-Victor en l'honneur de Victor-Emmanuel I^{er}. Ses habitants sont appelés les *Trinitaires*.



La commune de La Trinité, 5^{ème} ville de la Métropole Nice Côte d'Azur consacre **8 % de son budget à la culture.**

La Trinité a la particularité d'être limitrophe à Nice du côté Nord-Est sur un territoire étendu de près de 15 km², composée de plusieurs quartiers excentrés et compte 72% d'espaces verts boisés. C'est une ville à la campagne.

En 2017, la commune dénombrait 10 303 habitants avec un flux migratoire positif.

Ainsi, son territoire est attractif (20% de nouveaux arrivants), desservi par un réseau de transport riche assuré par le Réseau Ligne d'Azur de compétence métropolitaine, le réseau du conseil départemental ainsi que le réseau ferroviaire.

En termes d'équipement la commune est dotée de 5 groupes scolaires élémentaires et maternelles, 1 collège, 1 crèche multi-accueil, 1 palais des sports, 1 CCAS, 1 Astrorama, 1 gendarmerie, 1 sanctuaire, 1 Bureau d'Information Jeunesse, 1 médiathèque et 1 école de musique.

La commune a été labellisée « ville active et sportive » puisqu'elle accueille une soixantaine d'associations majoritairement sportives.

Les compétences de la jeunesse et de la petite enfance sont déléguées à un SIVOM avec lequel est développée une étroite collaboration.

En termes de rythmes scolaires elle a fait le choix du retour aux 4 jours (mercredi libéré).

2. ÉTUDE STATISTIQUE DE LA POPULATION

Soucieux d'orienter sa politique en direction des problématiques locales, Le Maire a mis à jour en 2016 l'analyse des besoins sociaux réalisée en 2013 par le CCAS afin d'obtenir une veille permanente de diagnostic territorial.¹

Ce qu'il faut retenir en matière de :

LA DYNAMIQUE DE PEUPEMENT

➡ 10 230 habitants sur la Trinité :

- La répartition par quartiers des habitants évolue sensiblement dans le temps : Laghet-Périphérie regroupe 31% des trinitaires en 2007 contre 20% 5 ans auparavant.
- Un solde migratoire positif en 2013, bien que 5% des personnes habitant La Trinité il y a un an soient parties depuis
- Les départs de population sont compensés par les arrivées
- 570 nouveaux habitants arrivés dans l'année qui représentent 5,5% de la population
- Une commune attractive pour les familles déjà constituées, une certaine tendance au départ de la Trinité des personnes seules et des couples sans enfant.

➡ Une commune familiale :

- 1 660 familles (couples parentaux et familles monoparentales confondues) qui représentent 40% des ménages
- Les couples, avec ou sans enfants(s), sont surreprésentés sur la commune
- Les personnes vivant seules représentent néanmoins ¼ des ménages soit 1 000 habitants.

¹ Diagnostic territorial réalisé par la société COMPAS en juin 2016

LES PERSONNES AGÉES

- ➔ 2 500 habitants âgés de 60 ans et plus :
 - 1 550 ont moins de 75 ans, 640 sont âgés de 75-84 ans et 290 de 80 ans et plus
 - Ils représentent ensemble ¼ de la population
 - Ils seront 500 de plus d'ici 2028
 - 600 seniors vivent seuls dans leur logement.

FAMILLE, ENFANCE, PETITE ENFANCE

- ➔ 1 660 familles (couples parentaux et familles monoparentales confondus) qui représentent 40% des ménages
 - 380 familles monoparentales qui représentent 23% des familles avec enfant(s) < 25 ans
 - 570 jeunes < 24 ans vivent dans ces 380 familles monoparentales
 - Des structures familiales globalement à l'image de la référence métropolitaine
 - Une commune qui attire des familles en provenance d'autres communes
 - Des parents plus souvent en activité qu'ailleurs
 - 251 familles nombreuses qui représentent 15% des familles avec enfant(s) < 25 ans
- ➔ 380 enfants < 3 ans, parmi lesquels 250 ont leur(s) parent(s) en emploi et 130 au moins un parent sans activité professionnelle.

LE NIVEAU DE VIE

- ➔ 13% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté soit 1 250 personnes
 - Le taux de pauvreté atteint 28% pour les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale et 17% parmi celles vivant dans un ménage dont le référent est âgé de moins de 30 ans.

LA POPULATION ACTIVE

- ➔ 39% d'employés parmi les actifs occupés trinitaires et 7% de cadres (respectivement 32% et 17% à l'échelon intercommunal)

- 465 demandeurs d'emploi fin 2015
- Des migrations pendulaires importantes, comme ailleurs
- Un taux d'activité élevé des 15-64 ans
- Une baisse du taux d'activité des femmes sur deux quartiers
- Une forte proportion d'employés parmi les actifs occupés trinitaires, et peu de cadres
- Des jeunes 20-24 ans plus souvent actifs qu'ailleurs (a contrario moins souvent étudiants).

ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL, ASSOCIATIF ET ÉDUCATIF DE LA TRINITÉ

1. L'ENVIRONNEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Chacune des communes limitrophes à La Trinité (Drap, La Turbie, Eze, Peille) dispose de points d'accès au livre, excepté Cantaron.

À Nice, il existe une Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale comprenant 4 bibliothèques principales, 10 bibliothèques de quartier, 1 média bus ainsi qu'un réseau de 28 bibliothèques associées.

C'est donc dans un contexte favorable, de mise en cohérence de la lecture publique à l'échelle départementale que s'inscrit le projet de la médiathèque. Cette dynamique et ces évolutions ont été prises en compte dans l'élaboration du projet de La Trinité. Ainsi, la médiathèque reste un équipement de proximité, visant à compléter l'offre de lecture publique existant dans l'est du département.

2. L'ENVIRONNEMENT CULTUREL

La Trinité compte plusieurs équipements culturels et de nombreuses associations sportives et culturelles, dont une trentaine à vocation culturelle.

L'école de musique

L'école de musique de la Trinité comprenant 170 inscrits, est un établissement municipal ayant pour activités principales l'enseignement musical, la participation à la vie culturelle de la commune et au développement de la pratique musicale.

Des cours d'éveil musical y sont dispensés ainsi que la pratique d'instruments sous forme de cours individuels et de cours collectifs (ensembles, chorales d'enfants et d'adultes ainsi que les cours de formation musicale : en offrant un cursus complet).

Elle s'adresse à un public de 3 ans à adulte, tout niveau, afin que chacun puisse découvrir et exercer son talent dans les meilleures conditions possibles et pour le plus grand plaisir de tous.

L'école de musique dispose aussi d'une intervenante musicale «Dumiste» (Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants) agréée par l'Éducation nationale pour assister les enseignants à mener à bien divers projets musicaux.

L'appartenance de la médiathèque et de l'école de musique à la même direction renforce la transversalité entre ces deux services.

Le patrimoine

La Trinité compte un riche patrimoine architectural notamment l'Église de la Très Sainte Trinité, rénovée en 2017 et inscrite depuis 2003 sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques, ainsi que le Sanctuaire de Laghet drainant plus de 100 000 visiteurs/an.

Le Théâtre National de Nice

En 2017, la Médiathèque a débuté une collaboration avec le Théâtre National de Nice par une représentation et un atelier théâtre menés par la compagnie des Éclaireurs du TNN en juin. En septembre, Mme Irina Brook est venue présenter à la Médiathèque, avec l'accompagnement des Éclaireurs, la saison 2017-2018 du Théâtre.

Construit en 1989, le Centre Dramatique National de Nice, devenu le 1er janvier 2012 le Théâtre National de Nice (TNN) est l'un des premiers Centre Dramatique en France tant du point de vue de la création, de ses accueils prestigieux que de son rayonnement.

Bâtiment octogonal de marbre clair composé d'une salle à l'italienne de 900 places (salle Pierre Brasseur), d'un amphithéâtre de 300 places (Michel Simon) et d'une salle de répétition, le théâtre compte plus de 11.000 abonnés venant essentiellement de Nice et des autres villes des Alpes-Maritimes mais aussi de l'arrière-pays niçois, du Var voire d'Italie.

Ce public a pu, au fil des années, applaudir de grands comédiens ainsi que la plupart des grands metteurs en scène de ces dernières années, venus présenter leurs créations.

Le Théâtre National de Nice est dirigé depuis 2014, par Irina Brook, première femme metteur en scène à ce poste.

3. LES STRUCTURES à DESTINATION DE LA PETITE-ENFANCE, DE L'ENFANCE ET DES JEUNES DE LA COMMUNE

Les scolaires

La commune compte 10 Ecoles communales et 1 collège avec un nombre total d'enfants scolarisés de : 1483 (collège compris)

Cycle « école élémentaire » : 28 classes – 684 élèves

Cycle « école maternelle » : 15 classes – 373 élèves

Collège : 424 élèves

La petite enfance

La crèche multi-accueil, la crèche familiale, le Relais des Assistantes Maternelles (RAM), le Lieu d'Accueil Enfants/Parents (LAEP) ainsi que la halte-garderie de la Trinité qui accueille 213 enfants sont gérés par le SIVOM Val de Banquière. La structure est implantée dans le centre-ville.

Un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) est situé également en centre-ville.

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs

Le centre d'accueil et de loisirs municipal propose pour chaque école maternelle et élémentaire, un accueil périscolaire le matin et le soir.

Le mercredi et pendant les vacances scolaires l'accueil de tous les enfants s'effectue dans les locaux d'un groupe scolaire de la ville.

Les jeunes

Le SIVOM gère le service jeunesse ainsi qu'un Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) implanté en centre-ville. Les animateurs y proposent des animations pour les jeunes de 11 à 17 ans le soir en semaine, le mercredi et le samedi après-midi ainsi que durant les vacances scolaires. Ce service touche environ 90 jeunes.

4. LES STRUCTURES À DESTINATION DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Un EPHAD :

- « Le clos des oliviers »

Le CCAS propose un service d'aide à domicile et un transport solidaire, quant au SIVOM, il propose le portage de repas à domicile ainsi que les petits travaux d'entretien et de jardinage.

5. LES STRUCTURES SOCIALES

La commune possède un Centre Communal d'Action Sociale situé en centre-ville jouxtant la Mairie. Il est compétent dans le logement social, dans l'accompagnement social des personnes sans enfant mineur à charge, du maintien à domicile et de l'animation des seniors.

Le Bureau d'Information Jeunesse abrite en son sein les permanences de la Mission locale accompagnant les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans l'ensemble de leurs démarches administratives et leurs recherches d'emploi.

La commune dispose sur son territoire d'une Maison de l'enfance et d'une antenne administrative de la CAF.

Enfin, Pôle emploi ainsi qu'une de ces antennes, la Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM) sont implantés en centre-ville.

ÉTAT DES LIEUX DE LA LECTURE PUBLIQUE

1. PRÉSENTATION DE LA MÉDIATHÈQUE « LES QUATRE-CHEMINS »

Ouverte le 31 mai 2006 dans ses locaux actuels, la médiathèque municipale « les quatre-chemins » est riche de près de 50 000 documents empruntables.

Durant la dernière décennie, elle a développé des services diversifiés accessibles à tous les publics.

La charge de l'ensemble de ses services, ainsi que les espaces qui les accueillent, reposent sur les budgets de fonctionnement et d'investissement de la collectivité trinitaire qui peut s'enorgueillir de la mise à disposition d'un équipement normatif dont les performances sont reconnues au-delà du territoire communal.

COORDONNÉES ET ACCÈS

Médiathèque les Quatre-Chemins
Boulevard François Suarez
06340 LA TRINITE
Tél. : 04-93-27-20-27
Fax : 04-93-27-20-26

courriel : mediatheque.trinite@ville-de-la-trinite.fr
site internet : <http://www.mediatheque4chemins.fr>

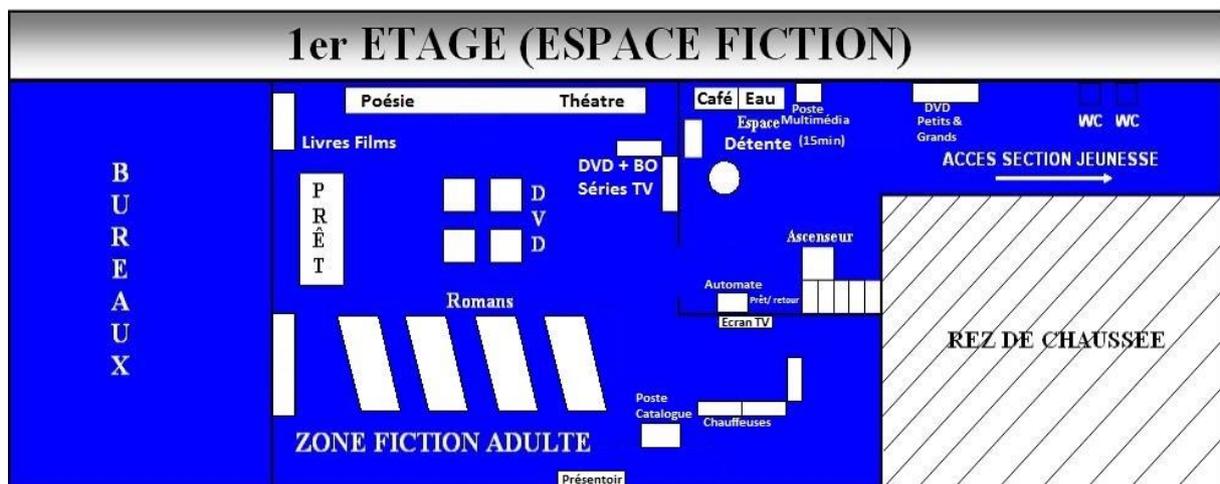
Surfaces

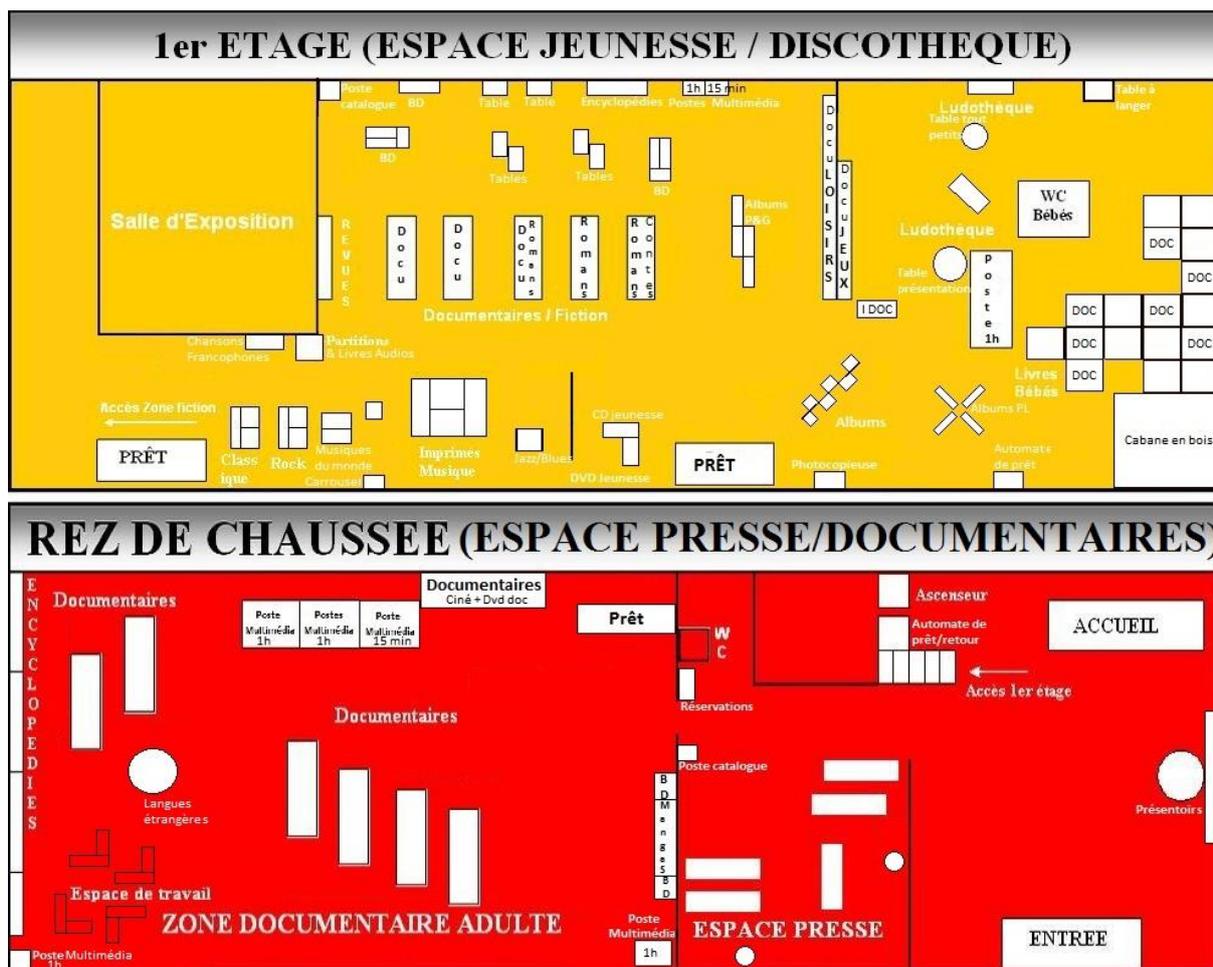
La médiathèque offre une surface de 1000 m²

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	10h - 18h
Mercredi	10h - 18h
Jeudi	10h - 18h
Vendredi	10h - 18h
Samedi	10h - 18h
Nombre total d'heures d'ouverture	40H d'ouverture

LES ESPACES





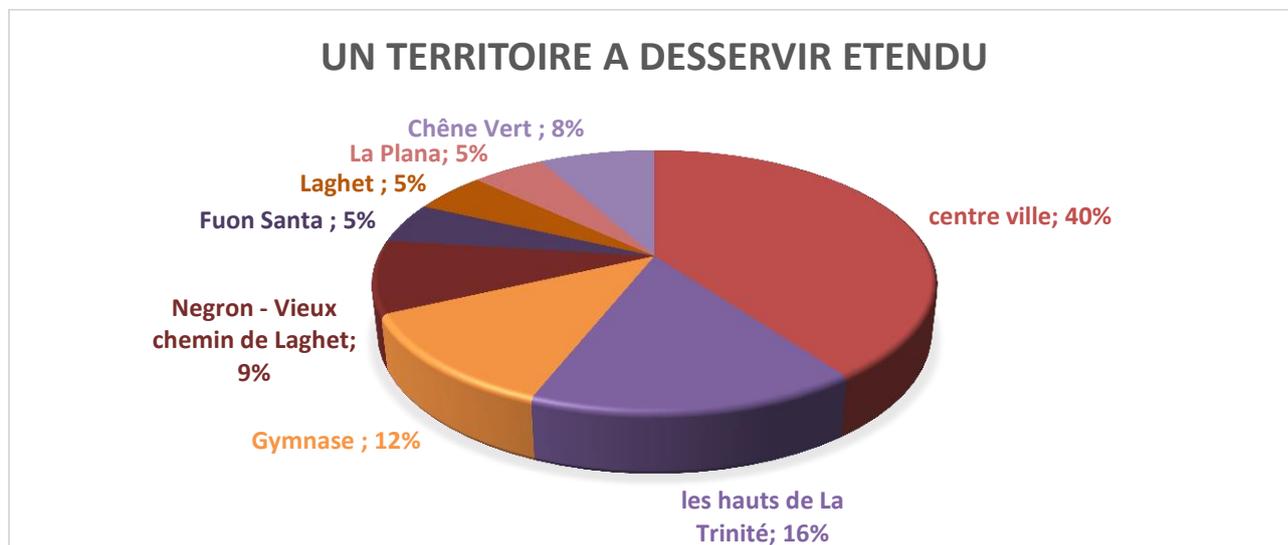
Tarifs

La tarification des services est mise en place par la rédaction du règlement intérieur régissant les contours des règles et usages de l'établissement, adopté en conseil municipal.

Profil des usagers

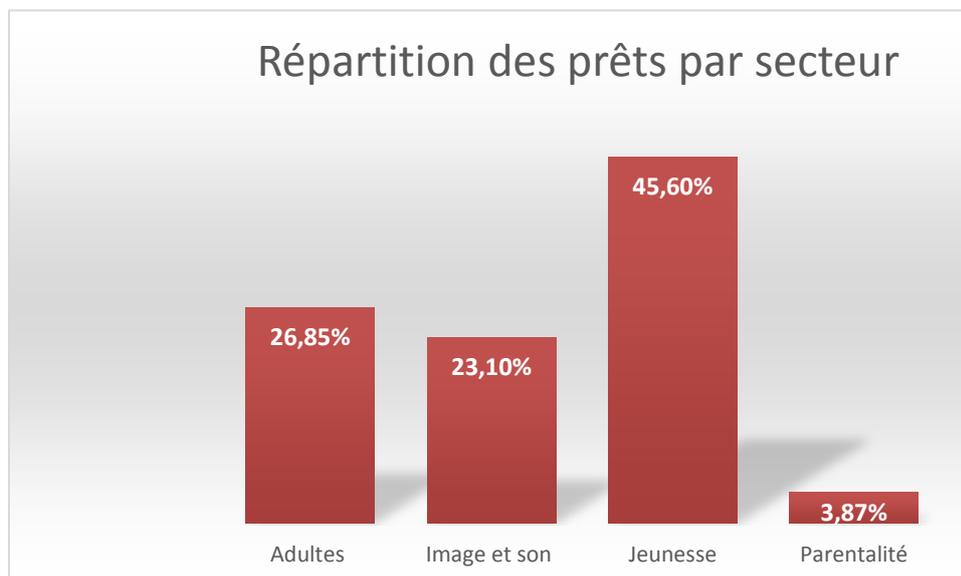
En 2017, le nombre d'inscrits était de 3663, dont 1773 trinitaires (soit 17% des habitants). Sur ces 3 663 inscrits 64 % sont des femmes.

Quartier de résidence des inscrits



Avec une zone d'influence étendue puisqu'il existe un rayonnement de 20 min.

Répartition des lecteurs par secteurs



Les services

La médiathèque propose des services modernes et adaptés aux nouvelles pratiques culturelles :

- La possibilité de consulter en ligne le catalogue ainsi que des ressources (sélections de dossiers thématiques, nouveautés, coups de cœur etc.).
- La possibilité de consulter en ligne son compte de lecteur, ses réservations, etc.
- L'accès à internet à la bibliothèque sur poste et via le WIFI. Espace numérique public
- L'accès aux informations de la bibliothèque via son portail web
- Des espaces pour se détendre, consulter les documents sur place. Ils sont conçus de manière à permettre une appropriation par les usagers et une multitude d'usages.
- Un soin particulier est porté à l'aménagement des espaces de consultations et de détente afin de favoriser le confort et la convivialité du lieu.
- Des espaces de travail individuel ou en groupe
- Des documents sont également conçus pour favoriser l'autonomie des publics (guide du lecteur dans plusieurs versions) et les informer des actions de la médiathèque (affiche, plaquettes etc.)
- Les usagers ont la possibilité d'imprimer ou de photocopier des documents

L'accès aux collections et l'emprunt de documents illimité est gratuit pour les trinitaires.

L'accès aux collections et l'emprunt illimité est soumis à un abonnement annuel pour les non-résidents.

L'équipe de la médiathèque a à cœur de faire évoluer ces services et de les renouveler pour répondre aux attentes des usagers. Le bâtiment et le mobilier permettent ces évolutions en étant modulables et ré-aménageables.

PRÊTS

On dénombre une légère baisse en 2017, soit 63 961 prêts. D'après les données recueillies par le ministère de la Culture, le nombre moyen de prêts pour les bibliothèques des communes de 10 000 habitants est d'environ 43 920 documents.

Les collections

Une charte documentaire est rédigée et révisée régulièrement pour présenter les collections de la médiathèque et expliquer les choix d'acquisition aux usagers. La politique documentaire tient compte des spécificités et de la diversité des publics et de l'évolution des attentes et pratiques de la population.

La bibliothécaire acquéreur est vigilante à étudier chaque demande et à y répondre par l'achat d'un document, l'orientation vers un titre proche ou vers une autre bibliothèque possédant le titre souhaité.

Le fonds est régulièrement renouvelé, à hauteur de 3.7 % aujourd'hui afin de garantir la qualité et l'attractivité de la collection.

Dans un souci d'autonomie des lecteurs et de disponibilité pour mettre en valeur la collection auprès des lecteurs par des actions de médiation, les ouvrages sont proposés en libre accès. Une signalétique claire et complète facilite cette autonomie.

La médiathèque développe certains fonds spécifiques, tels que :

- **Un fonds petite-enfance / famille** : visant à favoriser l'habitude de lecture dès le plus jeune âge et à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, en proposant des titres adaptés et en accompagnant les parents de jeunes enfants et les professionnels de la petite-enfance.

- **Des livres en gros caractères et livres audio** : pour permettre aux personnes malvoyantes d'accéder à la littérature. Les livres audio sont également demandés par des personnes n'ayant pas le temps de lire ou souhaitant expérimenter la littérature sous une autre forme.

- **Un fonds formation / autoformation** : favorisant la formation tout au long de la vie et constituant une aide pour les élèves et étudiants scolarisés et dans les démarches d'orientation professionnelle. Ce fonds sera complété par des abonnements en ligne à des sites d'autoformation, d'apprentissage des langues etc.

- **Un fonds local** : permettant à la population et notamment aux nouveaux arrivants de mieux connaître la région et de s'approprier l'histoire et le patrimoine local.

- **Une discothèque** : malgré l'évolution des pratiques et l'accroissement du téléchargement, le support audio reste un facteur d'attractivité pour une médiathèque. L'accent est également mis sur les musiques actuelles, en lien notamment avec la programmation des scènes locales et des besoins de l'école de musique.

- **Une vidéothèque** : elle répond à d'autres pratiques et permet de toucher d'autres publics. Le fonds sera constitué de fictions et de documentaires vidéo pour adultes et enfants et permettra aussi bien de voir ou revoir des films à succès que de découvrir des productions plus confidentielles.

- **Un fonds langues étrangères** : un fonds d'ouvrages en langues étrangères est constitué pour les adultes et la jeunesse afin de permettre une première approche des langues et d'en accompagner l'apprentissage.

- **Un point presse** : la médiathèque est abonnée à plusieurs revues et journaux. Les revues d'actualité et journaux constitueront un point presse situé dans l'espace près de l'accueil. Une offre de revues en ligne sera également proposée. Les revues thématiques seront quant à elles intégrées aux rayonnages des collections de fiction ou documentaires.
- **Des ressources numériques** : le numérique fera partie prenante de l'offre documentaire de la médiathèque. Des exemples de ressources ont déjà été évoqués à travers les autres fonds.
- **Liseuses et tablettes** : des liseuses sont mises à disposition du public pour être empruntées. Des tablettes sont également proposées. L'objectif étant de faire découvrir ce support et ses applications aux usagers et permettre des actions de médiation sur l'apprentissage des nouvelles technologies.

Les moyens humains

Le personnel compte 10 agents salariés (9,86 ETP) en 2017 dont :

- ✓ 1 bibliothécaire, chef de l'établissement
- ✓ 1 assistant de conservation, responsable numérique et chef adjoint, dédié au service public
- ✓ 3 adjoints du patrimoine 1re classe, responsables de pôles (action culturelle, médiation et pôle jeunesse), dédié au service public
- ✓ 2 adjoints du patrimoine 2e classe, responsables de pôles (Adulte, Image&Son), dédié au service public
- ✓ 1 agent chargé de l'équipement des collections
- ✓ 1 agent chargé de la propreté et de l'hygiène des locaux ainsi que du suivi matériel des fonds documentaires
- ✓ 1 contrat aidé chargé de l'administratif

Le personnel de la médiathèque est un personnel professionnel. Il est à noter que le niveau de compétences acquises et exercées par les agents leur permet de répondre à des missions de catégorie B (cf. Fiches Métiers - Filière Culturelle Bibliothèques)

70% des agents sont de la filière culturelle, 100% pour les agents dédiés à l'accueil du public.

En sus des titulaires des concours de Bibliothécaire et d'Assistant de conservation, il faut souligner la forte qualification des adjoints du patrimoine avec deux agents titulaires d'une licence professionnelle Information-Communication option Métiers du livre spécialité Bibliothèque et deux agents Auxiliaires de bibliothèque (titre homologué par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle par arrêté publié au JO du 18 décembre 2016).

Toutefois, on ne compte qu'un agent de catégorie A et un agent de catégorie B ce qui est en deçà des critères pour les bibliothèques de niveau 12 (1 agent de catégorie A ou B pour 2 000 habitants).

De plus, l'équipement des documents ne repose que sur un agent. L'agent en charge de la zone administrative est non-titulaire en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

Les animations et partenariats

Des actions et partenariats existants (26) sont bien entendu reconduits et de nouvelles actions de médiations verront le jour, sous la forme de :

- Spectacles de contes, de marionnettes etc.
- Actions hors-les-murs : alimenter les boîtes à livres
- Lectures musicales
- Expositions
- Rencontres d'auteurs, éditeurs, illustrateurs, cinéaste etc.
- Conférences
- Débats
- Concerts
- Projection vidéo
- Ateliers numériques
- Prix littéraire
- Ateliers d'écriture
- Découvertes de pratiques, de passions, de métiers entre usagers et/ou avec un intervenant.

La médiathèque fait aussi écho aux manifestations culturelles nationales et locales (ex : Carnaval, le Printemps des poètes, semaine du film), on en dénombre 86 au total.

Toutes ces actions donnent lieu à une programmation semestrielle soutenue par une communication municipale globale bien identifiable.

De nouveaux partenaires seront mis en place selon les objectifs politiques notamment avec :

- Le CCAS
- Le RAM
- Le SIVOM
- La PMI
- Les écoles, le collège, le lycée de drap
- Les associations
- Les éditions Unes

Pour conclure cette présentation on constate que la médiathèque comptait 1773 inscrits en 2017 résidant dans la commune, soit 17% de la population trinitaire, proportion supérieure à la moyenne nationale établie à 15%. Ce chiffre est en diminution car on compte au 14 mars 2018, 919 inscrits trinitaires, soit 8.92% de la population.

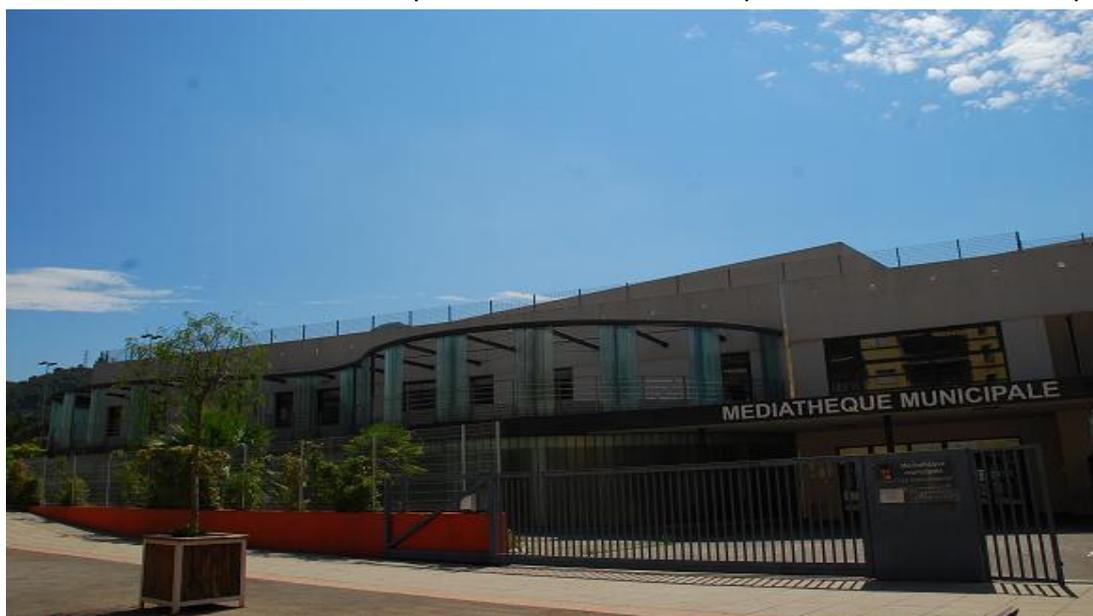
Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette fréquentation et les difficultés rencontrées pour toucher un public plus large.

2. LES FORCES ET FAIBLESSES DU SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE DE LA TRINITÉ

LES POINTS FORTS

L'IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE

La médiathèque les quatre-chemins jouit d'une implantation centrale ; sur un des plus grands boulevards du centre-ville, jouxtant un groupe scolaire et à proximité de stationnement. Les locaux répondent à la desserte pour l'ensemble de la population.



L'ACCESSIBILITÉ

Les locaux de la médiathèque sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et sont équipés d'un ascenseur.



La surface totale des équipements de lecture publique est de 1000 m². La préconisation de l'Etat étant de 0.07 m² par habitant, la médiathèque est bien adaptée à cette recommandation ; ce qui n'est pas un frein à l'accroissement des collections et un point positif sur le confort et la qualité d'accueil des usagers.

LES ESPACES DE CONSULTATION

Les espaces de consultation sont bien identifiés et différenciés en fonction des pratiques.

La médiathèque propose des espaces de travail ainsi que des places assises nombreuses, confortables et incitant à rester. Ce qui permet une appropriation de leur usage par le public.

Au niveau national, la tendance à l'allongement des durées de visites dans les bibliothèques reflète une évolution dans les pratiques des usagers. La demande d'espaces de consultation fait maintenant partie des attentes fortes du public.



La bibliothèque n'est plus perçue comme un centre de ressources mais aussi comme un lieu de vie et de rencontre, où l'on vient se détendre, flâner dans les rayonnages, lire, écouter, visionner des documents, consulter internet, lire la presse, retrouver des amis, raconter une histoire, travailler etc.



LA SIGNALISATION ET L'ENVIRONNEMENT

La médiathèque est bien identifiable grâce à son enseigne et son emplacement permet d'être « repérable très facilement par la population ». Son implantation sur le boulevard permet d'être visible par les automobilistes ainsi que les piétons.



LE BUDGET

Le budget d'acquisition (d'un montant de 50 300€ en 2017) permet l'achat régulier de nouveaux documents. Même si une baisse est observée comme à l'ensemble des services communaux, il reste néanmoins supérieur à un budget moyen des médiathèques de ville de même strate (35 000 €) et reste largement suffisant pour assurer un renouvellement annuel des collections.

L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

- 10 postes publics de consultation Internet accessibles uniquement avec la carte de la médiathèque 2 postes dédiés uniquement au catalogue, en libre accès.
- WIFI accessible dans toutes les sections avec le même mode d'accès que pour les postes internet
- 1 carrousel présentant l'ensemble du fonds numérisé de la discothèque
- 3 automates de prêt / retour
- 6 tablettes dont 2 en consultation uniquement sur place
- 8 liseuses en prêt, pré-chargées d'ouvrages récents mais aussi de titres classiques
- Services en ligne accessibles via le site de la médiathèque : VOD - Presse en ligne - Musique en streaming – Autoformation.

Cet apport en ressources informatiques donne de la médiathèque l'image d'un service à la pointe où une des missions est de contribuer à réduire la fracture numérique et de former les publics à l'utilisation de ces ressources.

LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains actuels de 10 employés permettent d'étendre l'offre de services et la médiation auprès de nouveaux publics, notamment par l'intermédiaire d'actions hors-les-murs.

LES POINTS À AMELIORER

LA FRÉQUENTATION

Au regard de la qualité exceptionnelle et de la situation géographique de cet équipement abouti, la municipalité constate une fréquentation qui, bien que très honorable, reste insuffisante.

La richesse du fonds documentaire permet à cet équipement de satisfaire beaucoup plus de fréquentation.

L'offre numérique est un atout majeur qu'il convient de valoriser et de démocratiser.

Les espaces sont suffisamment grands et adaptés à une fréquentation accrue.

Les compétences professionnelles abouties des agents de la médiathèque assurent la pérennité de l'offre d'accompagnement des usagers supplémentaires attendus.

LES RECETTES

Depuis 12 ans la médiathèque réserve l'accès à l'équipement et à ses services gratuitement à tous les usagers et ou visiteurs.

Si la gratuité pour tous est une valeur louable d'autant plus dans le secteur de lecture publique, il reste que la réalité économique est toute autre et que certaines recettes, outre qu'elles abondent un budget de fonctionnement, permettent aussi de responsabiliser les usagers.

Cette participation répond au principe de l'utilisateur payeur. Les contribuables de la commune participent au fonctionnement des équipements publics par les impôts locaux. Il est juste et équitable que les non-résidents y contribuent également par l'intermédiaire d'une participation annuelle.

LE PARTENARIAT

En dehors de l'organisation d'expositions et de quelques animations il n'existe pas de partenariat formalisé avec d'autres lieux de culture ou d'autres collectivités. La médiathèque les 4 chemins ne fait partie d'aucun réseau formalisé de lecture publique.

L'ÉQUILIBRE DES COLLECTIONS / LE DÉSHÉBAGE

Le fonds documentaire est très important. Il apparaît très peu renouvelé.

LA COMMUNICATION

La promotion et la valorisation de l'offre culturelle de l'équipement ne sont pas assez visibles.

Seuls les usagers inscrits ou quelques curieux ont accès aux informations quant à l'offre documentaire.

Il conviendra de mettre en exergue l'ensemble des actions menées au sein de la médiathèque en étendant la communication au plus grand nombre et en « désanctuarisant » l'équipement et la culture en général.

LE PROJET

1. LES DOCUMENTS-CADRES

Une bibliothèque est un équipement fondamental d'une commune, elle joue un rôle de premier plan dans l'incitation à la lecture. Elle a pour mission de développer l'accès au savoir pour tous, de favoriser l'intégration de nouveaux publics en sensibilisant les tout-petits et en se déplaçant auprès des personnes qui ne peuvent fréquenter la médiathèque. Elle se doit d'être tournée vers les habitants en faisant en sorte que ses objectifs et son fonctionnement soient en corrélation avec les besoins et les attentes de la population.

SELON LE MANIFESTE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS :

« Le service public des bibliothèques, c'est l'affaire des pouvoirs publics notamment :

C'est l'affaire de l'État, qui a la responsabilité entre autres :

- De soutenir l'effort des collectivités territoriales pour la création et la rénovation d'équipements physiques et de services immatériels, d'encourager les services innovants.

C'est l'affaire du législateur, qui a la responsabilité entre autres :

- De préserver et développer les compétences des collectivités territoriales en matière de lecture publique.

C'est l'affaire des collectivités territoriales, qui ont la responsabilité :

- D'assurer la permanence et l'adaptation d'un réseau de bibliothèques et médiathèques sur tout le territoire en leur donnant les moyens d'accomplir leurs missions ;
- **De développer des mutualisations et des partenariats renforçant l'efficience de leur action.**

Les bibliothèques sont au croisement des politiques culturelles, sociales, éducatives.

Elles contribuent à faire sens, à faire société. Elles sont utiles à la population.

Elles sont nécessaires à l'exercice de la démocratie. Elles sont l'affaire de tous.

Les bibliothèques participent à la révolution numérique.

Les bibliothèques contribuent à l'égalité d'accès à la culture, à l'information, aux loisirs.

Les bibliothèques participent au développement de la création, de la recherche et de l'innovation.

Les bibliothèques contribuent au développement de la lecture et à la formation tout au long de la vie.

*Les bibliothèques **promouvent**, recommandent, proposent des clés de compréhension.*

Les bibliothèques contribuent à la préservation du patrimoine intellectuel et culturel.

Les bibliothèques sont des lieux d'expression et de débat. »

SELON LE MANIFESTE DE L'UNESCO :

« La bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'information.

Il est essentiel qu'elle satisfasse aux plus hautes exigences de qualité et soit adaptée aux besoins et aux contextes locaux.

Une politique claire doit présider à la définition des objectifs, des priorités et des services en fonction des besoins de la communauté locale.

La bibliothèque doit coopérer avec des partenaires appropriés, par exemple groupes d'usagers et autres spécialistes à l'échelon local, régional, national et international. »

2. LES OBJECTIFS POLITIQUES

L'action culturelle a pour but de valoriser les collections et de promouvoir la culture auprès des publics. Elle s'articule avec les missions et les objectifs généraux de l'établissement, en résonance étroite avec la politique documentaire.

Elle est en lien avec la politique éducative et culturelle définie par la commune, et répond parfaitement aux grands axes préconisés par le rapport ORSENNA (*ouvrir plus, ouvrir mieux, renforcer les partenariats, lire hors- les-murs, les bibliothèques points d'accès à toutes les pratiques culturelles, lutter contre les fractures de la société, une plateforme nationale et un label*)

LES 4 GRANDS OBJECTIFS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA COMMUNE DE LA TRINITÉ :

- **Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre**
 - Des équipements municipaux de proximité
 - Une politique tarifaire adaptée « consommateur/payeur »
 - Une offre de service soutenue et complète
 - Un accès à la culture « hors les murs »
 - Un accompagnement soutenu aux pratiques amateurs et au monde associatif
 - La sauvegarde et la valorisation constante du patrimoine culturel.

- **Favoriser le lien social, propice au « bien vivre ensemble »**
 - Intergénérationnel (CCAS)
 - Avec le monde associatif local
 - Entre secteurs culturels
 - Avec les artistes
 - Avec l'éducation nationale
 - Avec le SIVOM val de Banquière pour les compétences enfance et jeunesse.

- **Dynamiser et moderniser l'image de notre ville**
 - Proposer une offre de service de qualité, diversifiée favorisant à la fois l'épanouissement personnel et l'esprit critique, notamment chez les plus jeunes
 - Promouvoir les initiatives locales en matière d'animations
 - Mettre en œuvre des partenariats et des réseaux à l'échelle du département
 - Anticiper et accompagner les mutations à venir du secteur de la lecture publique
 - Mettre en œuvre un plan de modernisation par la création de l'EPN (Espace Personnel Numérique) et le SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque).

- **Contribuer à la réussite éducative**
 - Etre partie prenante du PEDT, Projet Educatif Territorial Et du Plan Educatif Local
 - Renforcer le partenariat et proposer des activités enfants, collégiens, lycéens, étudiants.

3. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Elles se déclinent en objectifs opérationnels par actions et par moyens.

POSITIONNER LA MEDIATHEQUE COMME UN LIEU DE DETENTE ET DE RENCONTRES QUI PRIVILEGIE L'ACCES A LA CULTURE POUR TOUS :

Actions :

- Développer une image de service convivial afin de favoriser la venue de publics « éloignés »
- Rendre attractif ce lieu pour les nouveaux arrivants
- Encourager la lecture plaisir
- Rendre accessible les lieux et les documents aux personnes souffrant de déficiences momentanées ou définitives.

POSITIONNER LA MÉDIATHÈQUE COMME UN OUTIL DE FORMATION

Actions :

- Imaginer un espace dédié à l'autoformation
- Proposer des rendez-vous réguliers d'initiation aux TIC avec les publics senior en partenariat avec le CCAS
- Proposer un espace dédié comme lieu d'accueil pour l'organisation de séminaires, de formation d'organismes extérieurs (CNFPT ou autres)
- Accueillir régulièrement des associations en impulsant des actions d'alphabétisation/lutte contre l'illettrisme.

POSITIONNER LA MÉDIATHÈQUE COMME UN LIEU DE RENCONTRE DU PUBLIC AVEC L'ART AU SENS LARGE

Actions :

- Favoriser la rencontre du public avec les artistes en mettant en place un partenariat avec les associations de la commune, le SIVOM et le CCAS
- Encourager la transmission ou l'échange des savoirs par des interventions bénévoles
- Solliciter auprès de la Métropole ou de la Bibliothèque départementale la mise à disposition de conférenciers
- Faire appel à des intervenants extérieurs en favorisant ceux issus de la région PACA.

POSITIONNER LA MÉDIATHÈQUE COMME UN PARTENAIRE DES PROJETS DE TERRITOIRE

Actions :

- S'ouvrir à de nouvelles initiatives en fonction des besoins de la population
- Travailler en étroite collaboration sur des projets transverses de la Commune, de la Métropole et de l'Intercommunalité
- Favoriser le rayonnement de la médiathèque sur la commune.

4. LES PUBLICS CIBLES

En tant que médiathèque de proximité, la médiathèque de la Trinité doit avoir pour priorité de répondre aux besoins et attentes de la population de la commune.

Ainsi, Les besoins peuvent être différents et évoluer rapidement : il faut donc adapter les services à la population et répondre notamment aux besoins des plus fragiles et en particulier des adultes isolés, réorganiser l'offre sociale et les équipements au sens large (santé, sport, culture, transports...).

De plus, les enjeux sont l'équilibre de peuplement, la mixité sociale et le bien vivre ensemble, l'attractivité de la commune, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants et le maintien du lien social.

Le défi est donc la prise en compte des besoins des jeunes seniors (animations, loisirs, services) et la valorisation de cette population ressource (intergénérationnel, bénévolat...)

Enfin, La collectivité devra prendre en compte le phénomène de vieillissement de la population afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et prise en charge, en fonction des profils des personnes âgées (jeunes seniors, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, aidants naturels...).

La municipalité s'est fixée pour objectif de rendre accessible la culture à tous et notamment aux publics qui en sont le plus éloignés. Ainsi, des actions spécifiques pourront être menées pour toucher ces publics potentiels.

- Les publics empêchés : la médiathèque doit être accessible aux personnes éloignées des équipements culturels ou de la lecture par un handicap physique ou mental, des difficultés socio-économiques, une situation d'échec scolaire etc.

L'aménagement de l'espace, des collections et actions de médiation spécifiques seront développées pour toucher ces publics.

- Le public éloigné ; les collections et actions de médiation de médiathèque feront écho aux actions du secteur social. Des collections et ressources spécifiques autour du thème de la formation seront notamment mises en place.
- Les adolescents et jeunes adultes ; de nouveaux supports, des services et des actions de médiations adaptés et variés seront proposés dans le but de donner une image moderne, dynamique et attractive de la médiathèque pour ce public spécifique.

5. LES MOYENS HUMAINS

Pour une commune de 10 000 habitants, la moyenne est de 5.68 ETP et les préconisations précisent qu'au moins 50% de ces ETP devraient être des emplois qualifiés de catégorie A ou B. La médiathèque les quatre-chemins est dotée de 10 emplois dont 1 de catégorie A, 1 de catégorie B et 7 de catégorie C et un contrat aidé. Ce qui permet la poursuite des objectifs de manière sereine.

6. LES MOYENS FINANCIERS

Comme cité plus haut, le budget de la médiathèque répond aux objectifs politiques et est supérieur aux préconisations de la strate démographique.

Il sera néanmoins recherché l'obtention plus accrue des subventions extérieures et un encaissement de régie afin d'abonder le budget dans l'esprit de rationalisation de toutes les ressources.

7. L'ÉVALUATION ANNUELLE

Le bilan annuel de la médiathèque devra être accompagné d'un comparatif de l'activité par rapport à l'année précédente afin d'évaluer les politiques publiques selon la liste des indicateurs demandés.

ANNEXE 1. LA CHARTE DOCUMENTAIRE

I-Missions de la bibliothèque

La médiathèque les quatre-chemins déploie les missions de lecture publique :

- favoriser l'accès pour tous à l'information et à la culture, dans toute sa diversité et sous toutes ses formes
- assurer un soutien à l'éducation et la formation, initiale et continue - encourager les pratiques de loisirs
- diminuer la fracture numérique en proposant un accès et un accompagnement dans l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
- générer du lien social, en ouvrant ses portes à tous les publics et en favorisant la rencontre et l'échange, autour d'événements et d'animations.

II – Déontologie et principes généraux de l'offre documentaire

- Les collections respectent les critères suivants :

- ✓ Encyclopédisme, diversité, universalité, pluralisme
- ✓ Qualité, rigueur et sérieux de l'information
- ✓ Prix des documents dans l'optique d'une utilisation rationnelle des crédits municipaux
- ✓ Adéquation avec les besoins des publics (analyse des statistiques du public et des prêts)
- ✓ Adéquation avec les besoins des partenaires : établissements scolaires, structures petite enfance, résidences personnes âgées, foyers handicapés...
- ✓ Adéquation avec la politique documentaire et culturelle mise en place
- ✓ Adéquation avec l'actualité (commémorations, événements...)
- ✓ Diversité dans le degré de complexité des documents (niveaux des collections)
- ✓ Actualisation constante.

- Sélection des documents :

Les bibliothécaires utilisent les critiques et avis de parution publiés dans les revues professionnelles, magazines généraux ou spécialisés, les médias audio-visuels, les ressources du web (sites internet, blogs, réseaux sociaux...). Ils bénéficient également du conseil des libraires, directement en librairie ou sur le web.

- Documents non acquis par la bibliothèque :

Les documents scolaires, ceux tombant sous le coup de la loi, incitant au racisme, au prosélytisme, à la pornographie, la violence, ou défendant les thèses négationnistes, révisionnistes ne sont pas acquis par la bibliothèque.

- Suggestions d'achats du public :

Les suggestions d'achat du public sont prises en compte dans la mesure où elles respectent les principes mentionnés ci-dessus et les contraintes budgétaires. Un formulaire de contact est accessible depuis le site internet.

- Dons du public :

Les dons du public sont intégrés dans la collection dans la mesure où ils sont en bon état et, comme les suggestions, s'ils respectent les principes de constitution de la collection mentionnés ci-dessus.

III – Organisation de l'offre documentaire dans les lieux physiques et virtuels

Dans les espaces physiques :

L'offre documentaire comprend des documents imprimés (livres, revues), des documents multimédia (CD, DVD, livres-audio sur CD), des jeux et jouets.

- Fonds tournants :

Pour certaines catégories de documents (bandes dessinées, romans, CD, DVD) des fonds tournants sont organisés : mise en magasin et rotation régulière des documents.

- Principes d'élimination :

La médiathèque de La Trinité n'a pas une vocation de conservation. Son offre documentaire est constamment actualisée, et les documents n'ayant plus leur place dans les collections sont éliminés, selon des critères précis : documents inappropriés, obsolètes, usagés, périmés, inexacts (méthode IOUPI). L'âge des documents et leur taux de rotation entrent également en compte.

Dans les espaces virtuels :

La médiathèque existe également sur le web et propose plusieurs services en ligne.

- Le site web (www.mediatheque4chemins.fr) :

L'utilisateur peut prendre connaissance des informations pratiques, de l'agenda des animations, consulter le catalogue enrichi, son compte abonné, déposer des commentaires et critiques sur des ouvrages, faire des suggestions de lecture. Il y trouve également des sélections de lecture et accède aux ressources en ligne. Ce site s'adresse à tous les publics.

- Catalogues de ressources numériques :
 - offre de vidéos à la demande, qui vient enrichir l'offre de film sur DVD
 - auto-formation en complément de l'offre de l'espace langues, autoformation en bureautique, internet, musique, soutien scolaire, code de la route (cours et tests en ligne)
 - Presse en ligne en complément de l'offre papier
 - Musique en streaming en complément du fonds musique

IV. Principes et outils de médiation autour de l'offre documentaire

La médiation est l'action de faire se rencontrer des publics et des contenus documentaires. Celle-ci prend diverses formes, selon qu'elle s'effectue dans les espaces physiques ou sur le web.

Dans les espaces physiques :

- Des livrets de nouveautés signalent les derniers achats
- Des tables de présentation sont mises en place et renouvelées régulièrement, selon l'actualité, les événements (niveau local, régional, national)
- Des événements organisés dans la médiathèque : expositions, conférences, rencontres d'auteurs, ateliers créatifs, ludo-éducatifs...

Sur Internet : **www.mediatheque4chemins.fr**

- Mise en ligne des bulletins de nouveautés avec un outil de feuilletage
- Sélections de lecture pour chaque tranche d'âge
- Critiques et commentaires d'ouvrages de la part des usagers et bibliothécaires
- Bibliographies thématiques selon l'actualité, les événements
- Un univers Netvibes proposant des sélections de ressources web, organisé par thématique <http://www.netvibes.com/mediatheque-les-4-chemins#General>
- Annonce de l'agenda culturel

ANNEXE 2. L'ORGANIGRAMME

